
Adresse de la société populaire d'Angoulême (Charente) qui décrit les célébrations commémorant la mort du tyran, annonce des dons en argenterie et le lancement d'une souscription patriotique, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Angoulême (Charente) qui décrit les célébrations commémorant la mort du tyran, annonce des dons en argenterie et le lancement d'une souscription patriotique, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794).

In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) pp. 60-61;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31739_t1_0060_0000_4

Fichier pdf généré le 15/05/2023

concitoyens, il a été fait pour eux une souscription qui a produit une somme de 2.300 l.

Ce n'est point assez pour la commune de ces légers dons, elle a cherché par l'envoi d'une somme de 600 l. quelque temps après leur départ, à alimenter le feu de ces valeureux enfants de la patrie. Elle a accompagné ce don d'une invitation paternelle de ne reparoître dans son sein que couverts de lauriers et après avoir exterminé le dernier des tyrans qui nous font la guerre, tel a été aussi le vœu qu'ils ont eux-mêmes manifesté.

Plusieurs pièces de canon étoient tombées en notre possession par le désarmement de notre ci-devant seigneur.

Ces pièces sont en très mauvais état, nous les rendons manœuvrables à nos frais.

Nous les gardons toutes jusqu'au moment du passage du bataillon de l'Yonne qui se rendoit aux frontières sans armes ni canons. Que faire sans aucun de ces instruments? Nous leur confions deux bouches à feu et les invitons fraternellement à s'en servir utilement contre les satellites des despotes et à faire voler sur leurs camps le feu et la mort.

Les quatre derniers ont été bientôt après emmenés par une compagnie de volontaires formée dans notre commune.

Cette compagnie est partie avec armes, bagages, munitions, boulets et tout l'attirail de la guerre.

La superstition a bientôt chez nous cessé d'avoir des partisans et des adorateurs.

Toute l'argenterie des églises a été envoyée au district ainsi que les cloches, à l'exception de deux qui nous sont nécessaires l'une pour la convocation de nos assemblées et l'autre pour le timbre de notre horloge, 28 marcs 3 onces 4 gros d'argenterie, 130 livres de cuivre argenté, 150 livres de cuivre rouge et 123 livres de plomb faisoient la richesse du culte.

Il nous reste des ornements, du linge, une cloche. Qu'en ferons-nous? Votre sagesse nous guidera dans l'emploi qui sera le plus utile pour la République.

Si la commune de Montmirail analyse les dons qu'elle a faits, ce n'est point pour mendier des éloges et des encouragements, le républicain aime à taire les sacrifices que son dévouement à la chose publique lui inspire, mais si la commune de Montmirail les rappelle à la Convention c'est pour apprendre à l'aristocratie que les sans-culottes perdront la vie et la fortune avant que de céder un pas de terrain et de reculer en arrière.

A peine les papiers publics ont-ils annoncé le dénuement affreux où sont nos armées que les citoyens se sont empressés d'apporter à la commune les objets dont ils ont un absolu besoin, une souscription s'est ouverte; le citoyen peu fortuné a voulu marcher de pas égal et ne rien céder au dévouement de l'homme aisé, tous se sont présentés et ont fait leur don.

Récapitulation faite de tous les objets qui ont été offerts pour les défenseurs de la patrie [par] la commune de Montmirail, une somme de 914 l. qu'elle a convertie en bas, souliers et guêtres, 290 chemises, 17 paires de souliers, 57 paires de bas, 6 couvertures, 28 livres de charpie, 100 livres de vieux linge.

Quelques communes de notre canton ayant été

instruites qu'une souscription étoit ouverte ont voulu prouver qu'elles étoient ainsi que Montmirail à la hauteur de la Révolution et qu'elles étoient animées du même esprit que le chef-lieu de canton.

Les communes de Fromentières, Janvilliers, Courbetaux, L'Echelle et Vauchamps ont donné entre elles 76 chemises, 13 paires de bas, 11 paires de souliers et 176 l. en assignats.

Ce récit fidèle de la conduite qu'a tenue la commune de Montmirail depuis le commencement de la Révolution est un gage certain de ce qu'elle est dans la disposition de faire par la suite.

La société populaire et la commune réunies félicitent de nouveau la Convention sur ses glorieux travaux. La liberté n'a rien à craindre tant que de la sainte Montagne jaillira ces volcans qui ont anéanti l'hydre de l'affreuse aristocratie; restez donc à votre poste, intrépides législateurs, achevez d'une main sûre, le grand ouvrage que vous avez commencé. Le feu du patriotisme consume tous nos cœurs, la raison a brisé les fers de la superstition, et bientôt partout l'empire de la liberté recevra avec transport les rayons de sa céleste influence.

MONSIRBEN (*secrét.*).

13

La société populaire d'Angoulême, département de la Charente, a célébré, le 20 pluviôse, de la manière la plus civique et la plus patriotique, la fête de l'anniversaire de la mort du dernier des tyrans: elle annonce que les administrations ont déjà reçu 1,617 marcs d'argenterie provenant du culte; qu'il s'est ouvert, dans la commune, des souscriptions qui ont produit les plus heureux résultats en dons faits à la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Angoulême, 20 pluv. II. A la Conv.] (2)

« Les Charentais sont au pas. Ils viennent de célébrer l'anniversaire de la mort du dernier tyran des Français, d'une manière qui prouve leur civisme et leur ardent amour pour la liberté.

La fête est annoncée le 19 au soir au bruit des tambours, le 20, la garde nationale s'assemble à 9 heures du matin sur la place de la commune; elle se rend au Temple de la Raison, où se trouve un peuple nombreux; plusieurs orateurs prononcent des discours civiques; des hymnes à grandes symphonies sont exécutées par les amateurs et plusieurs couplets patriotiques chantés aux cris répétés de *Vive la République! Vive la Montagne!* A midi, le conseil général de la commune accompagné du peuple se rend à la place de la liberté, *ci-devant du Meurier*, pour y faire l'inauguration d'un chêne planté aux

(1) P.V., XXXI, 289. Bⁱⁿ, 27 pluv. (2^e suppl^t).

(2) C 291, pl. 926, p. 48. La p. 49 est le reçu du distr. signé Laviolle (présid), Menault, Pierre, Limousin, Petit (agent nat.). Reproduit dans *Audit. nat.*, n° 517. Mention dans *J. Sablier*, n° 1143; *J. Fr.*, n° 510; *C. Eg.*, n° 547; *Mon.*, XIX, 496; *J. Fr.*, n° 510.

applaudissements des bons sans-culottes. Des jeunes citoyens portent dans des paniers des terres propres à la végétation; le maire prononce un discours analogue, et cette première partie de la fête est terminée par l'hymne de la liberté. (*Banquets civiques*).

A trois heures après-midi, la garde nationale s'assemble de nouveau, et le cortège part dans l'ordre suivant :

Une compagnie d'artillerie, deux sapeurs en tête ouvrent la marche.

Des enfants, depuis dix jusqu'au dessous de dix-huit ans, portent une bannière avec ces mots d'un côté : *Espoir de la Patrie*, de l'autre : *Nous imiterons nos pères*.

Les vétérans portent une bannière avec ces mots d'un côté : *La force nous manque*, et de l'autre : *Il nous reste le courage*.

Suit un char de triomphe sur lequel est placée la déesse de la Liberté ayant à ses côtés les bustes de Pelletier et de Marat avec des couronnes de chêne; à ses pieds on lit ces mots : *Je triomphe!* Le char est entouré de soldats invalides.

Quatorze citoyennes vêtues de blanc représentant les deux soltices et les douze signes du zodiaque, portant sur la poitrine une marque caractéristique, indiquent la place que doivent occuper dans le ciel les deux premiers martyrs de la Liberté.

Des citoyennes en blanc et avec ceintures aux trois couleurs, portent une bannière avec ces mots d'un côté, *Triomphe de la Vertu* et de l'autre, *Nos cœurs sont à la patrie*.

Vient ensuite le simulacre du dernier tyran des Français avec ses décorations royales, porté par un âne, et placé sur le bât entre deux paniers remplis de titres de distinctions et de féodalité échappés aux derniers auto-da-fés; l'âne est conduit par la chicane en robe, rabat et bonnet carré de l'ancien palais.

La société populaire avec les autorités constituées, la musique militaire en tête, exécutant l'air *Malbrouc s'en va-en guerre*, porte la bannière avec ces mots : *Infatigables pour la liberté*.

Des aristocrates dans le plus grand deuil, avec pleureuses et mouchoirs blancs à la main, gémissant et pleurant sur la perte du despotisme, portent une bannière avec ces mots d'un côté. *Ils sont passés ces jours de fête*; et de l'autre ouvrage des *Sans-Culottes*.

Suivent les bataillons de gardes nationales portant outre leurs drapeaux une bannière avec ces mots d'un côté : *Guerre aux châteaux*, et de l'autre ouvrage des *Sans-Culottes*.

Suivent les bataillons de gardes nationales portant outre leurs drapeaux une bannière avec ces mots d'un côté : *Guerre aux châteaux*, et de l'autre : *Paix aux chaumières*. La marche est terminée par la cavalerie et gendarmerie nationale. Auto-da-fé auprès de l'arbre de la liberté où les titres et les simulacres de Capet sont dévorés par les flammes, danses patriotiques, autour du feu, aux cris de *Vive la République!* et bal toute la nuit.

Diverses souscriptions sont faites par la société populaire et produisent savoir... pour construire des tribunes pour le peuple au lieu de ses assemblées la somme de 1253 l.

Pour le transport des grains dont la commune manque absolument, 5852 l.

Pour monter et équiper un cavalier jacobin, 2213 l.

Pour les volontaires qui combattent les satellites des despotes, 477 l. en numéraire, 3198 l. en assignats; 655 chemises, 15 paires de souliers, 24 paires de bas, 2 draps de lit, une capote, une culotte, un habit uniforme. Une croix de St-Louis, 2 patènes, des boucles d'argent, etc.

Les administrateurs ont déjà reçu 1617 marcs d'argenterie provenant du culte, pour être purifiés au creuset national, et une quantité considérable de galons d'or et d'argent provenant des ornements, des cloches, etc., etc.

D'après tout ceci, on peut dire avec raison, en criant : *Vive la République, ça va, ça ira. Mort aux tyrans...* Amen.

DESGAGNIERS, RABY (*commiss. de la Sté popul.*).

14

L'agent national du district de Gonesse annonce qu'une maison et six arpens de terre, provenant d'un émigré, estimés 35,000 l., ont été vendus 99,900 liv.; et que 12 perches de terre au même lieu, formant une petite place sans produit, estimées 256 liv., ont été portées, aux cris de *vive la République! vive la Montagne!* à une somme de 6,360 liv.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Gonesse, 24 pluv. II] (2)

« Citoyen,

L'administration de ce district, vient d'adjuger différents biens d'émigrés beaucoup au-dessus de leur estimation.

Une maison et 6 arpents sis à Montfermeil, canton de Livry, estimés 35.000 l. ont été adjugés 99.990 l.

12 perches de terres au même lieu formant une petite place sans produit, estimées 250 l. ont été portées aux cris de *Vive la République, Vive la Montagne*, à une somme de 6.360 l.

L'esprit public fait chaque jour de nouveaux progrès dans ce district; les citoyens font des sacrifices de tous genres, ils savent partager avec leurs frères jusqu'à leur propre subsistance, et comptent sans inquiétude sur l'efficacité des mesures employées par la Convention et par la Commission des subsistances de la République.

Restez, Législateurs, imperturbablement attaché à vos glorieux travaux, votre fière attitude en épouvantant les ennemis du dehors, les traîtres de l'intérieur, nous conduira heureusement au port. S. et F. ».

VALLENET.

15

Des soldats blessés de l'armée du Rhin, font part à la Convention nationale qu'ils sont arrivés à Chalon-sur-Saone sans avis et de nuit :

(1) P.V., XXXI, 289. Bⁱⁿ, 27 pluv. (2^e suppl^l); M. U., XXXVI, 439; C. Eg., n^o 547; Ann. patr., n^o 411; J. Sablier, n^o 1143.

(2) C 291, pl. 934, p. 4.